



8 mars 2023

(23-1694)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété  
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE  
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

IRLANDE: LOI DE 2000 SUR LE DROIT D'AUTEUR ET LES DROITS CONNEXES  
(LOI N° 28 DE 2000)

<b>Membre présentant la notification</b>	IRLANDE
--	---------

**Précisions sur le texte juridique notifié**

<b>Intitulé</b>	Loi de 2000 sur le droit d'auteur et les droits connexes (Loi n° 28 de 2000)
<b>Objet</b>	Droit d'auteur et droits connexes; Marques de fabrique ou de commerce; Autres
<b>Nature de la notification</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
<b>Lien vers le texte juridique*</b>	<a href="https://ip-documents.info/2023/IP/IRL/23_1620_00_e.pdf">https://ip-documents.info/2023/IP/IRL/23_1620_00_e.pdf</a>
<b>Situation de la notification</b>	<input type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input checked="" type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
<b>Références des notifications précédentes</b>	<a href="#">IP/N/1/IRL/C/1</a>

**Brève description du texte juridique notifié**

La loi notifiée contient des dispositions relatives au droit d'auteur et à la protection des droits des artistes-interprètes ou exécutants et des droits sur les interprétations et exécutions. Elle contient également des dispositions relatives aux systèmes d'octroi de licences et d'enregistrement concernant les droits d'auteur et droits connexes. Elle réaffirme la législation en ce qui concerne la directive 91/250/CEE du Conseil concernant la protection juridique des programmes d'ordinateur et la directive 93/98/CEE du Conseil relative à l'harmonisation de la durée de protection du droit d'auteur et de certains droits voisins (donnant effet à l'article 2.1).

Elle donne également effet à: la directive 92/100/CEE du Conseil relative au droit de location et de prêt et à certains droits voisins du droit d'auteur dans le domaine de la propriété intellectuelle; la directive 93/83/CEE du Conseil relative à la coordination de certaines règles du droit d'auteur et des droits voisins du droit d'auteur applicables à la radiodiffusion par satellite et à la retransmission par câble; la directive 96/9/CE du Conseil concernant la protection juridique des bases de données; et contient des dispositions concernant d'autres questions connexes.

<b>Langue(s) du texte juridique notifié</b>	Anglais
---	---------

<b>Entrée en vigueur</b>	1 <sup>er</sup> janvier 2001; la loi est entrée en vigueur le 1 <sup>er</sup> janvier 2001 (à l'exception des articles 98, 198, 199 et 247 – l'article 198 est entré en vigueur le 1 <sup>er</sup> mai 2007).
<b>Autre date</b>	

### Précisions sur la notification

<b>Date de présentation de la notification</b>	3 mars 2023
<b>Autres renseignements</b>	<p>Cette loi abroge la Loi de 1963 sur le droit d'auteur (dans son intégralité, à l'exception de l'article 59), la Loi de 1968 sur la protection des artistes interprètes ou exécutants et la Loi de 1987 portant modification de la Loi sur le droit d'auteur. Elle abroge également les articles 2 et 3 de la Loi de 1998 sur la propriété intellectuelle (dispositions diverses) et modifie l'article 23 de la Loi de 1996 sur les marques.</p> <p>Cette loi abroge en outre le Règlement de 1993 relatif aux Communautés européennes (Protection juridique des programmes d'ordinateur) (S.I. n° 26 de 1993) et le Règlement de 1995 relatif aux Communautés européennes (Durée de la protection du droit d'auteur) (S.I. n° 158 de 1995).</p> <p>Voir aussi:</p> <p><a href="#">IP/N/EEC/C/1</a> (91/250/EEC; 93/98/EEC; 92/100/EEC et 93/83/EEC)</p> <p><a href="#">IP/N/EEC/C/2</a> (96/9/EC)</p>
<b>Organisme ou autorité responsable</b>	<p>Intellectual Property Unit (Unité de la propriété intellectuelle) Department of Enterprise, Trade &amp; Employment (Département des entreprises, du commerce et de l'emploi)</p> <p>Adresse électronique: <a href="mailto:trademarks@enterprise.gov.ie">trademarks@enterprise.gov.ie</a></p>

\* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.